



En partenariat avec le **GEP**SO (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) ; l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs) ; l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

INVITATION aux membres du Comité de Pilotage

Nancy le 23 décembre 2015.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la 12ème réunion du Comité de Pilotage du projet régional d'histoire, initié par le Cnahes-Lorraine « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* » qui aura lieu le :

Mercredi 27 janvier 2016 de 14h 30 à 16h 30
au siège de RÉALISE, 4 boulevard du Maréchal Lyautey 54519 - Villers-les-Nancy

Ordre du jour.

1. **Retour sur le colloque national du CNAHES** du 15/10/15 à l'Atelier CANOPÉ de Meurthe-et-Moselle de Nancy : « *Le droit à l'éducation pour les personnes en situation de handicap : histoire d'une conquête. Témoignages des Lorrains* ».
2. **Préparation des futures actions annoncées lors du colloque** : *Offre réservée aux habitants de la Lorraine. Agir ensemble le projet d'histoire : « Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »*.
3. **Le recours aux volontaires du Service Civique.**
4. **Calendrier prévisionnel.**
5. **Questions diverses.**

Merci à ceux qui ne pourraient pas participer et qui ne me l'auraient déjà fait savoir de bien vouloir m'en avvertir.

Comptant sur votre participation, avec mes meilleures salutations, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Jacques BERGERET
Délégué régional

PJ : 1 – Informations – Propositions.



INFORMATIONS – PROPOSITIONS

I - Futurs chantiers d'archives en Lorraine.

Le CNAHES est en capacité de préparer d'assurer un « chantier d'archives ». Cela nécessite une étape préliminaire comportant une évaluation de l'état de vos archives, l'élaboration d'un budget prévisionnel pour la réalisation d'un tel chantier, la délibération de votre conseil d'administration.

La réalisation d'un tel chantier pourra se faire avec une personne rémunérée, placée sous la responsabilité technique de l'archiviste du CNAHES national et en coordination avec le Directeur des Archives Départementales de votre département.

Cette personne pourra être un *volontaire du Service Civique* spécialement recruté soit par votre association, soit par le CNAHES national, dès lors que votre association accepte d'assurer la responsabilité de sa localisation administrative (nécessité d'un interlocuteur de proximité). Le tutorat et certains aspects de la formation pourront être assuré conjointement avec le CNAHES-Lorraine avec priorité aux associations adhérentes s'occupant de personnes en situation de handicap.

Merci aux associations qui envisagent la mise en ordre et l'informatisation de leur fonds d'archives avec l'aide du CNAHES-Lorraine de me le faire savoir.

II - Formation à la gestion des archives.

A la demande de l'AEIM, 2 stages sur les 3 prévus ont été réalisés en 2015 par le CNAHES-Lorraine pour la formation « Gestion et archivage des dossiers des personnes accueillies en situation de handicap » ; Pour mémoire : le 5 mai à l'ESAT de Ludres, le 6 mai à l'ESAT de Liverdun. 4 stagiaires sur les 26 provenaient d'autres associations que l'AEIM (prix forfaitaire qui sera inchangé en 2016 : 60 €).

Merci aux associations autres que l'AEIM qui souhaitent, dans la mesure du possible, inscrire des personnes au prochain stage CNAHES-Lorraine envisagé courant 2016, de me le faire savoir.